

Tumeur cérébrale chez un enfant

Appel mercredi du Docteur S. du Centre Léon BERARD :

« La petite Marion, 12 ans, habite près de votre cabinet. Elle doit reprendre une chimiothérapie hebdomadaire et nous souhaitons lui faire poursuivre une scolarité normale en évitant des hospitalisations fréquentes. Son médecin habituel ne peut s'en occuper accepteriez-vous cette surveillance à son domicile ? »

Accord timide de ma part.

Marion est traitée depuis 4 ans pour un « astrocytome pilocytique » localisé au niveau thalamique gauche, traité initialement par une chimiothérapie pédiatrique pendant 2 ans. Elle développe une hémiplégie partielle gauche permettant cependant la marche.

Devant la progression tumorale, un traitement par VELBE hebdomadaire est entrepris.

Mon rôle est d'assurer la réalisation de cette chimiothérapie avec l'aide d'une infirmière en donnant le feu vert chaque semaine en fonction de la numération et de l'état général de l'enfant. La dose de VELBE doit alors être adaptée.

Marion est revue en consultation au CLB après 4 cures et revient régulièrement depuis maintenant 18 mois.